

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 27/05/2024
et publié ou notifié
le 27/05/2024

COMMUNE D'AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 25 mai 2024

Date de la convocation: 17/05/2024

Membres en exercice : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 8

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Votants : 8

Pour : 2

Représentés :

Contre : 5

Excusés :

Abstentions : 1

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Subvention Tennis de Table - 2024_32

Le Maire fait part aux membres du conseil d'une demande de subvention du Tennis de Table du Canton de Noyers.

Cette subvention aidera au bon fonctionnement du club, en effet, les seules subventions que le Tennis de Table reçoit sont celles des communes puisque le département a cessé de subventionner les associations sportives.

Le conseil, après en avoir délibéré, 2 pour, 1 abstention et 5 contre.

- **NE DECIDE PAS** d'attribuer une subvention au TENNIS DE TABLE du Canton de Noyers sur Serein

La secrétaire de séance
J.F. Guyot
Burgraf



Le Maire,
Olivier MURAT